

2020

20^e anniversaire d'Habitations de l'Outaouais métropolitain

BOURSES ALAIN BOUCHER

Dans le cadre de son 20^e anniversaire, Habitations de l'Outaouais métropolitain (HOM) offrira des bourses d'épanouissement scolaire à l'automne 2020. Par ce geste, HOM souhaite souligner l'importance de l'engagement et de la persévérance scolaire et encourager financièrement les étudiants qui se démarquent par leurs qualités personnelles.

Le programme de bourses a été nommé en mémoire de monsieur Alain Boucher, président du conseil d'administration de HOM de 2016 à 2019. Monsieur Boucher a d'abord investi plusieurs années de sa carrière à développer et à soutenir HOM en tant qu'employé. C'est une fois à la retraite, en 2014, qu'il a rejoint les rangs du conseil d'administration en occupant, au fil des années, différents rôles, toujours avec autant de passion et de dévouement. Tous les projets qui portent sa signature se sont traduits par des résultats concrets : des familles qui ont accès à un toit. À ce titre, son héritage est partagé par des centaines, voire des milliers de personnes.

Monsieur Boucher, que l'on qualifiait facilement d'érudit, a toujours été passionné par l'éducation. Celui qui chérissait la langue française aimait faire profiter ceux qui le côtoyaient de ses diverses connaissances. Il partageait souvent les souvenirs de ses années de collège, où on lui avait enseigné le latin, langue de laquelle il tirait régulièrement des expressions afin d'agrémenter ses discussions. Son épouse, madame Denise Larochelle étant également enseignante de profession, il va sans dire que monsieur Boucher accordait beaucoup d'importance à l'éducation.

Aujourd'hui, monsieur Alain Boucher serait très fier de mettre en place le programme de bourses de HOM à l'occasion du 20^e anniversaire de l'organisme afin d'encourager les locataires de HOM à s'épanouir au niveau scolaire.

Description des bourses

20 bourses d'un montant de 500 \$ chacune seront distribuées. Cinq récipiendaires seront choisis dans chacune des quatre catégories suivantes :

6 à 12 ans – Bourse de la curiosité et de la passion

Ces bourses visent à encourager la curiosité et la passion chez les étudiants de 6 à 12 ans. Que l'objet de la curiosité ou de la passion soit de l'ordre artistique, sportif ou académique, l'étudiant(e) peut démontrer son intérêt en le dessinant, en le décrivant ou en fournissant une vidéo explicative.

13 à 17 ans – Bourse de la persévérance et de l'implication scolaires

Ces bourses visent à récompenser les étudiants qui ont fait preuve de persévérance et d'implication à l'école.

La persévérance peut être démontrée par l'assiduité aux cours ou par une progression au niveau des notes. Elle peut également être expliquée par une description des stratégies permettant l'atteinte d'objectifs ou par une lettre d'appui d'une personne-ressource (parent, professeur, bénévole, etc.) pouvant attester de la persévérance ou de l'implication particulière du candidat ou de la candidate.

L'implication scolaire peut quant à elle être démontrée par une lettre d'appui d'un professeur, d'un bénévole impliqué dans les activités de l'étudiant, ou par une autre forme permettant de démontrer de quelle façon l'étudiant s'est impliqué dans la vie de son milieu scolaire.

18 à 24 ans – Bourse de poursuite scolaire et d'esprit entrepreneurial

Ces bourses visent à encourager les jeunes adultes à poursuivre leurs études, qui les mèneront au marché du travail, ou encore à entreprendre des démarches visant une carrière entrepreneuriale. Les candidat(e)s peuvent démontrer ces qualités en décrivant leurs ambitions, leurs motivations, leurs plans d'étude ou de carrière.

25 ans et plus – Bourse de retour aux études

Ces bourses visent à encourager le retour aux études des locataires de 25 ans et plus, que ce soit pour compléter un cursus ou pour amorcer un projet de nouvelle carrière. Les étudiants peuvent expliquer ce choix en exprimant leur projet et leur ambition.

Critères d'admissibilité

Le candidat ou la candidate doit :

- Être résident inscrit dans un des ensembles immobiliers d'Habitations de l'Outaouais métropolitain (HOM) ou de l'Office d'habitation de l'Outaouais;
- Être aux études durant l'année scolaire 2020/2021 (*non obligatoire pour les candidat(e)s à la bourse de l'esprit entrepreneuriale*).

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de trois représentants d'HOM qui seront déterminés par le conseil d'administration.

Critères de sélection

Le comité de sélection analysera les demandes reçues au plus tard le 15 septembre 2020 et déterminera les 20 récipiendaires des bourses. Les récipiendaires seront informés de la décision du comité de sélection au courant du mois d'octobre 2020.

Les critères de sélections seront les suivants :

- Description du projet - 40%
- Motivation du candidat - 40%
- Lettre d'appui - 20%

Comment participer

Pour poser sa candidature au programme de bourses Alain Boucher, le candidat ou la candidate doit transmettre les documents suivants au comité de sélection au plus tard le **16 octobre 2020** :

- ✓ **Formulaire d'inscription** dûment rempli disponible sur le site Web de HOM: www.homgatineau.com;
- ✓ **Preuve d'études** en cours pour l'année scolaire 2020/2021 (*preuve non exigée pour les candidats de 6 à 12 ans ainsi que pour les candidats à la bourse de l'esprit entrepreneurial*);
- ✓ **Une lettre d'appui** d'une personne-ressource (parent, professeur, bénévole, etc.) pouvant attester des qualités et de la motivation du candidat ou de la candidate. (*Lignes directrices pour la lettre d'appui disponibles sur le site Web de HOM : www.homgatineau.com*).

Vous pouvez le faire de différentes façons :

- Par courriel : bourses@homgatineau.com
- Par la poste :
Comité de sélection / Bourses Alain Boucher
Habitations de l'Outaouais métropolitain
227, chemin de la Savane
Gatineau (Québec) J8T 1R5

Pour toute question, veuillez contacter Karina Osiecka :

- Par courriel : bourses@homgatineau.com
- Par téléphone: 819 568-0033 poste 558.